



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

Assainissement de l'autoroute A5 Cornaux – La Neuveville Est

Jonction du Landeron: modification d'itinéraire pour les usagers

– Le Département de la gestion du territoire communique :

Lundi 2 avril 2007, un incident s'est produit au droit du passage supérieur de la jonction du Landeron. Un camion ne respectant pas le gabarit légal a heurté violemment le portique soutenant l'échafaudage mis en place pour l'assainissement de l'ouvrage. Aucun dommage corporel n'est heureusement à déplorer. Suite à cet incident, le trafic autoroutier a été dévié par les bretelles. Cette situation va se poursuivre encore durant environ trois semaines.

– Le portique n'est en effet plus utilisable et les délais pour son remplacement sont trop importants pour que le planning général des travaux soit respecté. Ainsi, la décision a été prise de mettre un échafaudage conventionnel pour réaliser les travaux de réfection empêchant, de ce fait, le trafic d'utiliser les voies autoroutières.

Regrettant ce contretemps, Le Service des ponts et chaussées remercie les usagers et les riverains de l'A5 de leur compréhension pour les inconvénients dus aux conditions particulières de ce chantier et les prie de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation temporaire mise en place pour ces travaux.

Pour de plus amples renseignements:

M. Jean Brocard, ingénieur chef de l'Office de construction de la route nationale 5 au Service des ponts et chaussées, tél. 032 889 67 13.

Neuchâtel, le 5 avril 2007